

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

**Séance du 1 octobre 2010**

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 122 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Olivier AGULLO - Michel AMBROSINO - Christian AMIRATY - Sylvie ANDRIEUX - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-luc BENNAHMIA - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Gérard BISMUTH - Olivier BLANC - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Joëlle BOULAY - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Vincent BURRONI - Xavier CACHARD - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Eric DI MECO - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - Jean-Pierre FOUQUET - France GAMERRE - Didier GARNIER - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Vincent GOMEZ - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Laurent LAVIE - Eric LEOTARD - Michel LO IACONO - Christophe LOPEZ - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Myriam MALLIA - Jean-Paul MARIA-FABRI - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Yves MORAINÉ - Jean-Louis MOULINS - Renaud MUSELIER - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Gilles PAGLIUCA - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Gérard PEPE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Guy PONTOUS - Roland POVINELLI - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre REPIQUET - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Pierre SEMERIVA - Daniel SIMONPIERI - Paul SORGE - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Claude VALLETTE - André VARESE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA - Karim ZERIBI.

**Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Francis ALLOUCH représenté par Marie-Madeleine PANCHETTI - Jean-Pierre BERTRAND représenté par Paul SORGE - Alexandre BIZAILLON représenté par Christophe LOPEZ - Roland BLUM représenté par Bruno GILLES - Jean-Louis BONAN représenté par Gilles PAGLIUCA - Sylvia BONIFAY représentée par Pascal GILLET - René CANEZI représenté par Jean-Paul MARIA-FABRI - Patricia COLIN représentée par Jean-François DENIS - Eric DIARD représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - André ESSAYAN représenté par Olivier BLANC - Mireille FOURNERON représentée par Jacqueline MAURIC - François FRANCESCHI représenté par François-Noël BERNARDI - Jean-Claude GAUDIN représenté par Yves MORAINÉ - Martine GOELZER représentée par Guy PONTOUS - Albert GUIGUI représenté par Maxime TOMMASINI - Gérard GUISSANI représenté par Georges ROSSO - Laurence JOUANDON représentée par Michel LO IACONO - Mourad KAHOUK représenté par Eric DI MECO - Eric LE DISSES représenté par Laurent LAVIE - Corinne LEGAL représentée par Guy PONTOUS - Antoine LORENZI représenté par Jacqueline DURANDO - Patrick MAGRO représenté par Abdelwaab LAKHDAR - Martine MATTEI représentée par Michel ILLAC - Lucien MERLENGHI représenté par Gérard GRAUGNARD - Jean MONTAGNAC représenté par René TAVERA - Bernard MOREL représenté par Robert MALATESTA - Christine ORTIZ représentée par Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Frédéric OUNANIAN représenté par André MOLINO - Marc POGGIALE représenté par Haouaria HADJ CHICK - Antoine ROUZAUD représenté par Pierre SEMERIVA - Gérard SBRAGIA représenté par Robert HABRANT - Christel SIMONETTI-ACHARD représentée par Myriam SALAH-EDDINE - Jean-Louis TIXIER représenté par Gérard PEPE - Jocelyn ZEITOUN représenté par Clément YANA.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

Philippe SAN MARCO.

•

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

**AGER 005-2341/10/CC**

**■ Approbation et affectation de la revalorisation de l'Autorisation de Programme relative à l'acquisition de corbeilles et pièces détachées**  
**DPUAG 10/5038/CC**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

La Direction de la Propreté Urbaine (DPU) dispose sur son territoire communautaire d'un parc de 4490 corbeilles à papier. Le parc est composé de 4252 corbeilles de type Vigipirate et de 238 corbeilles esthétiques. Ces équipements (corbeilles et pièces détachées) ont été acquis dans le cadre d'une opération pluriannuelle d'un montant de 610 000 euros dont le programme prévisionnel se décomposait de la manière suivante :

- 210 000 euros en 2008
- 140 000 euros en 2009
- 130 000 euros en 2010
- 130 000 euros en 2011

Cette opération permet d'acquérir les corbeilles de tous types ainsi que les pièces détachées.

Les investissements réalisés en 2008 et 2009 ont permis un important développement du parc de corbeilles en adéquation avec les attentes de la population. Ils se sont élevés à la somme de 523 000 euros, ramenant le disponible sur l'autorisation de programme existante à 87 000 euros.

Afin de poursuivre cet effort d'équipement en 2010, une revalorisation de 220 000 euros a été votée au Budget Prévisionnel 2010 et affectée en juin 2010 portant l'AP globale de l'opération 2008/00126 à 830 000 euros.

Il est nécessaire d'augmenter cette Autorisation de Programme pour l'année 2011 d'un montant supplémentaire de 418 000 euros portant l'AP globale de l'opération 2008/00126 à 1 248 000 euros et de déterminer les crédits de paiement correspondant à chaque année budgétaire.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

**Le Conseil de Communauté,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

**Sur le rapport du Président,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,  
Considérant**

**Signé le 1er Octobre 2010  
Reçu au Contrôle de légalité le 05 octobre 2010**

- Qu'afin de permettre à la Direction de la Propreté Urbaine l'acquisition de corbeilles et de pièces détachées, il convient de prévoir l'augmentation d'une autorisation de programme.

**Après en avoir délibéré :**

**Décide**

**Article 1 :**

Sont approuvés, pour un montant de 418 000 euros, la revalorisation et l'affectation de l'Autorisation de Programme « Acquisition de corbeilles et pièces détachées », portant le montant total de l'autorisation de programme à 1 268 000 euros.

**Article 2 :**

Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget 2010 et suivants de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole : Sous politique G120 - Nature 21578 - Fonction 813.

Pour Visa,  
Le Vice-Président Délégué à la Propreté,  
Traitement des Déchets, Eau et Assainissement

Antoine ROUZAUD

Pour Présentation,  
La Présidente Déléguée de la Commission  
Une agglomération éco-responsable

Martine VASSAL

Certifié Conforme,  
Le Président de la Communauté Urbaine  
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI